

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 1950)

AMENDEMENT

N ° CF7

présenté par

Mme Pollet, M. Lottiaux, M. Allisio, M. Boulogne, M. Casterman, M. Dessigny, Mme Diaz,
M. Dufosset, M. Fouquart, Mme Galzy, M. Golliot, Mme Marais-Beuil, M. Mauvieux, M. Renault,
Mme Roy, M. Salmon, M. Jean-Philippe Tanguy et M. Vos

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.